

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Loix.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 31 MARS 1906

DECISION EQUITABLE

Le monde des lettres assiste à un commencement d'évolution, surtout en Amérique. Et s'il est conduit avec la vigueur nécessaire, ce mouvement est destiné à donner la vie à une littérature nationale.

Vendredi, après mûre délibération, M. le juge Fortin rendait sa décision dans la cause Jules Mary, romancier français, vs la Cie Générale de la production littéraire.

Tout le fond du litige consiste à savoir si les définitions de la convention de Berne s'appliquent au Canada.

Si oui, il est interdit aux libraires et aux éditeurs de journaux de s'emparer des productions littéraires d'autrui pour en faire leur bénéfice; c'est reconnaître les droits d'auteur.

Si non, c'est la continuation d'un régime qui paralyse totalement l'éclosion d'une littérature propre à ce pays, c'est permettre, de plus belle, le pillage de la propriété littéraire.

A l'extrême satisfaction de tous les écrivains français et canadiens, la cour déclare le Dominion assujéti aux conclusions du traité convenu à Berne par plusieurs états souverains.

Il est question de porter en appel jusqu'au Conseil Privé cette décision qui ne peut qu'être confirmée, tant elle est appuyée sur l'équité aussi bien que sur les textes.

Il était aisé, vu l'incertitude qui régnait jusqu'à ce jour, à un directeur de théâtre, à un éditeur, de refuser la production de tout auteur canadien, car il pouvait alimenter son industrie à même les produits des auteurs français, sans déboursier un sou pour le bénéfice de ces derniers.

Ceux-ci devenaient les collaborateurs involontaires de ceux-là, pendant que toute carrière était interdite aux nôtres. Grave anomalie! C'était sanctionner le principe que le travail intellectuel ne vaut rien.

On paie parfois jusqu'à \$3.00 par jour l'ouvrier qui compose le roman ou l'article qui fait les délices du lecteur, tandis que l'auteur lui-même de ces chefs-d'œuvre n'en retire pas un sou.

On juge d'ici la portée immense de l'attitude que vient de prendre le tribunal.

C'est le redressement d'une injustice, et aussi le point d'appui d'un essor patriotique.

Est-ce que, dans les trois millions de canadiens qui s'agitent dans l'Amérique du Nord, il ne serait pas possible de trouver assez d'esprits cultivés pour subvenir au besoin littéraire des autres? Assurément.

Mgr de St-Hyacinthe, pour des raisons qu'il a développées d'une façon si impressionnante dans le discours prononcé à cette occasion et que nous donnons ci-après, avait bienveillamment consenti à faire lui-même la cérémonie. Il s'est rendu à l'Ecole de Laiterie accompagné du Rév. M. Sénécal, curé de la cathédrale et du Rév. M. Dionst. Une assistance assez nombreuse y était déjà. Les élèves du cours actuel assistaient en corps au nombre de vingt-cinq à trente accompagnés des professeurs et du dévoué Secrétaire de la Société et de l'Ecole, M. Emile Castel.

M. J. O. Chapais, Assistant Comissaire de l'Industrie Laitière pour la Puissance, — au nom de la Société d'Industrie et du comité de l'école, souhaila la bienvenue à Monseigneur Bernard qui répondit en ces termes: Messieurs les Directeurs,

Avant de remplir le ministère pour lequel vous m'avez appelé, je demande la permission de vous adresser une courte, mais bien cordiale parole.

Il est beau et grand le spectacle que vous offrez aujourd'hui à la cité de Saint-Hyacinthe, et je peux le dire, au pays tout entier vous venez mettre la dernière main à une grande œuvre. Vous inaugurez officiellement une école, qui fera honneur à la province de Québec, et sera peut-être la plus belle école de laiterie de la Puissance. Vous désirez que la religion répande ses bénédictions sur elle et sur tous ceux qui en recueillent les bienfaits.

Bien des voix ont déjà dit et diront encore l'importance de l'indus-

trielle au point de vue de la prospérité générale. Les pouvoirs publics, ici représentés et les premiers citoyens de notre cité le proclament aussi hautement en cette solennelle circonstance. Et si, à toutes ces voix, je viens aujourd'hui mêler la mienne, c'est pour bénir Dieu avec vous des magnifiques résultats déjà obtenus, et pour appeler sur une institution destinée à en accroître les succès la bénédiction de Dieu.

Vous avez raison, Messieurs, de rendre grâces à Dieu, car l'industrie qui a rendu prospère notre classe agricole est un don de Dieu; et la reconnaissance se confond ici avec la justice.

Vous avez raison aussi de demander sur votre nouvelle institution la bénédiction divine, car si la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, prétendait se passer de la protection de Dieu, elle verrait bientôt ses mesures déconcertées et son attente déçue.

De son côté, Messieurs, la religion, au nom de son Auteur, aime à bénir les œuvres des hommes et leurs conquêtes sur la nature, parce qu'elle est elle-même la religion du travail et de la lutte, et par conséquent la religion du progrès dans tous les ordres de l'activité humaine.

Aussi c'est avec bonheur que, applaudissant à vos désirs si chrétiens, je suis venu m'associer à cette fête d'inauguration et répandre sur votre œuvre les prières et les bénédictions de l'Eglise.

Qu'est-ce, en effet, que ces prières et ces bénédictions? C'est un acte de foi chrétienne. En demandant ces prières, en vous y unissant, que faites-vous?

Vous professez soennellement deux grands principes de notre religion.

Vous reconnaissez d'abord que tout vient de Dieu, et ensuite que tout doit retourner à lui. Double sentiment qui vous honore, Messieurs, et qui comporte pour tout le monde un grand enseignement.

Où, au nom de Dieu, je vous bénis, vous d'abord, afin que vous puissiez recevoir tous les secours nécessaires pour la prospérité constante de votre œuvre patriotique. En même temps, je bénis votre institution, afin que tout danger spirituel et temporel en soit pour toujours éloigné. Je bénis tous vos élèves présents et futurs, afin que, par leur bonne conduite, leur travail et leurs succès, ils puissent répondre à vos espérances.

Puisse ces bénédictions de la religion appeler sur tous les habitants de notre chère province, avec l'abondance des biens de la terre, les vertus qui leur feront traverser ces biens périssables de manière à ne pas perdre les biens éternels.

Mgr procéda ensuite à la cérémonie. Après celle-ci faite, l'assistance fut invitée par M. Jos. Morin, M. P. P., à visiter l'Ecole. La construction et l'installation sont à peu près terminés et font certainement honneur à notre ville.

Nous avons remarqué parmi l'assistance les personnes suivantes: Membres du clergé: MM. les chanoines O'Donnell et Dupuis, RR. PP. Hage, Béliveau, Doyon; Rév. M. Choquette, sup. du Séminaire, M. le curé de la ville et le Rév. M. Daoust, le Rév. Frère Sébastien et un autre frère du collège du Sacré-Cœur, les Rév. Frères Côme, Oulphie, Daniel, Adrien des Frères Maristes; M. G. A. Giguère, venu spécialement pour représenter l'Hon. Ministre de l'Agriculture, Jos. Morin, M. P. P., et J. O. Chapais, du Comité de l'Ecole; Son Hon. le maire Eug. St Jacques, les échevins Casavant et Bouchard et le chef de police E. Berthiaume, MM. les chevaliers E. H. Richer et J. Nault, A. Authier, consul américain, Horace Morin, Prés. de la Société d'Agriculture, F. Borduas, Secrétaire Dr H. A. Mignault, F. X. Bertrand, Eusèbe Brodeur, J. de L. Taché, du Courrier, F. Gervais, Chas. Péloquin, Alex. Michon, Henri Taché, N. Lagacé, A. Lagacé, Tétrault, Plante, Petit. Le département de l'Agriculture et les entrepreneurs de l'école étaient aussi représentés par MM. Chrest, architecte, Paquet, comptable, A. Blouin, J. Huette, Jos. Blanchard. Etaient aussi présents: MM. O'mille Lussier et Lamarche de la Tribune et Vaillant de l'Union.

M. Emile Castel et M. A. L. Tourchot et les professeurs MM. J. D. Leclerc, Elie Bourbault, J. Plamondon, L. P. Jaccoursière et M. Gélina, chef de fabrication, se sont mis à la disposition des visiteurs pour leur faire voir et comprendre l'Institution si intéressante qu'est l'Ecole de Laiterie.

EXTRAIT DES COMPTES PUBLICS DE 1905 PROVINCE DE QUEBEC

Partie concernant le district d'Iberville

(Correspondance Spéciale)

	Recettes
Licences d'Hôtels.....	\$ 6,170.00
Licences de restaurants....	180.00
Magasins de liqueurs en détail.....	800.00
Pour vin du pay.....	20.00
Pour licences de porteur.....	46.00
Pour licences de cirque....	150.00
Amendes pour vente illégale de liqueurs.....	243.00
Perception payée sur service ci haut.....	986.16
Taxes directes (Briques).....	340.00
Taxes directes (Corporations commerciales).....	883.30
Perception payée.....	58.66
Revenu des timbres de Loi	5,144.00
Revenu des timbres d'enregistrement (comté de St Jean).....	285.00
Revenu des timbres d'enregistrement (comté d'Iberville).....	240.00
Revenu des timbres d'enregistrement (comté de Napierville).....	215.00
Revenu provenant des droits sur succession....	866.82
Salaires du Prot. Morin....	2,250.00
Salaires du député Prot. et ceux des autres employés du greff.....	1,041.66
Dépenses contingentes....	308.86
Dépenses pour entretien de la prison de St Jean, salaire du géolier, matrone, a'iments, transfert des prisonniers, etc.	2,086.82
Payé aux suivants:	
A la succession feu E. G. Pelletier, en son vivant corouer du district d'Iberville.....	170.50
Au Dr E. N. Chevalier, coroner en office.....	232.40
A Husmer Lacroix, magistrat de district, salaire.....	1,200
Au même pour dépenses de voyage.....	1,239.30
A L. N. Boisvert, sténographe chef de Police, 11 mois.....	550.00
A J. I. Audet, installation de l'éclairage à l'électricité.....	605.00
Au même pour certificat d'inspection sur l'éclairage.....	25.00
A Evariste Lasnier, construction de barrières....	44.11
A Tanguay & Mayrand, couvri en tôle galvan.....	11.73
A E. Lamoureux, plancher en bois franc.....	20.00
Octrois aux Sociétés d'Agriculture des comtés:	
D'Iberville.....	611.00
De Napierville.....	635.92
De Saint-Jean.....	644.60
Octroi spécial au comté d'Iberville pour améliorer son terrain.....	300.00
Aux Cercles Agricoles des comtés:	
D'Iberville.....	266.00
De Napierville.....	168.00
De St-Jean.....	178.50
Payé à Joseph Deland, ses services comme juge du mérite agricole.....	200.00
Payé à William Camaraine, garde chasse et pêche, compte spécial.....	103.35
Argent perçu par le protonotaire Morin.....	4,473.00
Argent perçu par le greffier de la Paix Morin....	136.20
Payé pour un commencement d'assignation de jurés en 1904.....	149.18
Payé pour réparations au Palais de Justice, imputables aux fonds de Bâtisse et des jurés.....	90.98
Argent perçu par celui qui est shérif actuellement appartenant au gouvernement.....	990.80
Balance qu'avait en mains au 30 juin 1905, ce même	590.37
Dépôts judiciaires, Banque de St Jean.....	6,860.74
Dépôt spécial, Banque de St Jean.....	20,187.74
Payé le compte de M. Coutant, officier Rap. comté d'Iberville aux élections provinciales 1904.....	381.97
Celui de M. Morin, officier Rapporteur pour Napierville.....	341.86
Celui du clerc d'élection nommé Mayrand pour le comté de St Jean.....	436.26
Payé pour les écoles du soir à St Jean.....	468.00
Payé pour l'amélioration des chemins publics comté d'Iberville.....	400.00
Payé au Canada-Français \$50 et \$15.....	65.00
Payé à William Camaraine, garde chasse et pêche, salaire.....	200.00
Payé à l'Hôpital de Saint-Jean, octroi.....	140.00
Payé aux Sœurs de la Charité de St Jean, octroi....	140.00

L'alimentation des vaches laitières

La vache ne peut fabriquer son lait qu'avec les matières qu'on lui fournit pour son alimentation.

La qualité du lait pourra donc varier avec la qualité des fourrages. C'est dire qu'il faut un certain soin dans le choix des aliments destinés aux vaches.

En été, les bons pâturages constituent la meilleure nourriture pour les vaches laitières, tandis qu'en hiver, il faudrait leur donner du bon foin et de la botterave hachée et compléter cette ration par un peu de son donné en barbotage avec une poignée de sel.

Le sel marin est en effet un complément que l'on devrait donner régulièrement à la vache, surtout quand elle ne reçoit que des fourrages secs. C'est une substance qui lui est aussi nécessaire qu'à l'homme. Cette pratique est connue dans beaucoup de pays et on s'en trouve bien.

On y a même essayé de supprimer cette distribution journalière de sel et l'on a remarqué aussitôt une diminution très notable dans la production laitière.

Donnez donc du sel à la vache laitière; son lait se conserve mieux en opposant plus de résistance à l'action des microbes.

Il faut 40 à 50 grammes de sel par jour à la vache laitière. Ce sera du sel dénaturé du carbonate de fer. Il est encore possible de mettre dans l'étable des blocs de sel à la portée des animaux qui les lèchent à leur gré.

En général, on ne soigne pas assez bien les vaches laitières l'hiver et il arrive que celles-ci tarissent plus vite ou ne donnent pas autant de lait, ou tombent à la fin de l'hiver dans un état de maigreur telle qu'il leur faut tout le printemps pour se remettre.

Si le cultivateur calculait bien, il soignerait mieux ses vaches et au besoin, en diminuerait le nombre, car il ne doit pas ignorer qu'il y a une portion de la ration qui sert à entretenir la vie et qui ne produit rien. Si donc il retirait autant de produits d'une vache bien entretenue que de deux mal soignées (ce qui est très vrai), il économiserait une ration d'entretien par jour.

Avec la betterave, il est possible d'utiliser les pailles hachées, les balles d'avoine, etc... On fait fermenter le tout pendant 24 ou 36 heures et l'animal mange cette nourriture avec avidité.

Certains aliments doivent être donnés le moins possible aux laitières; les choux et les navets sont dans ce cas; mais comme dans une ferme il y a toujours du jeune bétail ou des bêtes à cornes autres que les laitières, il faudrait leur faire consommer les matières qui ont mauvais effet sur la qualité du lait.

Le regain constitue un aliment excellent pour la production laitière. Les foins de graminées et de légumineuses mélangées des prairies artificielles sont dans le même cas. Par contre, les foins provenant des bords, des endroits marécageux, des terrains acides n'ont aucune valeur.

Parmi les aliments à ajouter à la ration journalière pour augmenter la production du lait, on peut citer, outre le son, l'avoine cuite et les grains en général, puis quelques tourteaux, (de coton, de sésame, d'arachide, etc...) qui coûtent en général moins cher que les grains et qui produisent un très bon effet à la dose de 1 kilo par vache et par jour.

Non seulement la qualité du lait se maintient ou s'améliore, mais la quantité augmente et cette augmentation représente au moins une somme double de la dépense d'achat de ces aliments concentrés.

En résumé, en été, l'herbe ou les pâturages doivent être la base de l'alimentation des laitières et, en hiver, le foin et la botterave, avec une légère addition d'aliments concentrés, (son, avoine, tourteau, etc.)

Un autre point qui a son importance, c'est la qualité de l'eau que boivent les vaches laitières. Les cultivateurs intelligents y veillent en ne mettant à la portée de leurs animaux que de l'eau bonne et pure, ayant à peu près la température de l'étable.

Mais, par contre, combien de personnes négligentes, indifférentes ou ignorantes laissent leurs vaches s'abreuver dans des mares infectées où grouillent les microbes. C'est une sottise de croire que cette eau ne nuit pas à la qualité du lait.

Donnez de la bonne eau à la vache et évitez toujours qu'à défaut d'une pareille boisson l'animal altéré ne boive à la première mare venue, cette bête ne pouvant pas avoir l'intelligence voulue pour savoir résister à sa soif et chercher une eau meilleure.

JEAN JACQUES.

MERE ET BEBE

Toute mère qui a fait usage des Tablettes Baby's Own vous dira que c'est le meilleur remède au monde pour guérir la constipation, la colique, l'acidité d'estomac, l'indigestion, la diarrhée, l'insomnie, la dé-

titution et autres maladies des enfants. Vous pouvez en toute sûreté donner des Tablettes aux nouveaux nés; elles font toujours du bien et ne peuvent jamais faire de tort; elles donnent la santé à l'enfant et soulagent la mère. Mme C. F. Kerr, Elgin, Ont., écrit: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse contre les maladies de l'estomac et des intestins et contre les vers. Toute mère devrait avoir une boîte de Tablettes dans sa maison." Ayez-les chez votre pharmacien ou par la poste, de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., 25c la boîte.

CORRESPONDANCES SPECIALES

St-Aimé, 29.—Le conseil de Masséville, a accordé la demande de M. J. B. Lacroix, pour hôtel de tempérance. Celle de M. L. Patisse a été remise à plus tard pour examen.

M. O. Desrosiers a vendu sa propriété près de Québec St. à M. O. St-Amand, cultivateur, au montant de \$1400.00.

L'affluence toujours constante des étrangers vers ce joli village maintenant à un chiffre élevé le prix de la propriété foncière.

Le jeune enfant, de M. F. Lacroix, âgé de 4 ans, a été la victime d'un cruel accident, la semaine dernière: il est tombé dans un bassin d'eau bouillante que sa mère avait déposé sur le plancher. Il a survécu trois jours dans d'atroces douleurs.

Son inhumation a eu lieu dimanche, au milieu d'une assistance considérable de villageois.

Nos sympathies à la famille.

Vendredi, a lieu une conférence donnée dans la salle du collège par le Dr Grignon, de Ste Adèle.

St-Jude, 26 mars.—Il est fortement question d'un déménagement de notre paroisse. Une assemblée des contribuables du rang de Fleury a eu lieu la semaine dernière et il y a été décidé d'envoyer une députation auprès de Mgr Bernard. Ce qui a eu lieu samedi dernier. On considère comme possible la formation d'une nouvelle paroisse qui serait tirée partie de St-Jude, partie de St-Ours et peut être aussi de Ste-Victoire.

LA SANTE

Repose sur le sang riche et rouge, que donnent réellement les Pilules Roses du Dr Williams.

Les pilules ordinaires purgent les intestins. Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang riche et nouveau. Les pilules purgatives traversent les intestins, déchirant les tissus, irritant les organes et affaiblissent tout l'organisme. Les Pilules Roses du Dr Williams ne purgent pas du tout. Ce sont des pilules toniques, des pilules calmantes, des pilules fortifiantes, des pilules faisant du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau. Voilà pourquoi elles constituent l'unique remède scientifique contre toutes les maladies du sang. Voilà pourquoi elles guérissent les maux de tête et de dos, l'indigestion, la névralgie, le rhumatisme, les maladies de cœur, et les maladies spéciales des filles qui grandissent et des femmes arrivées à l'âge mûr. Les pilules purgatives n'agissent que sur les symptômes de la maladie; les Pilules Roses du Dr Williams vont directement à la racine du mal, dans le sang, et guérissent. M. John Burke, Elm Lake, I. P. E., dit: "J'aurais que les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède du monde. J'eus une attaque de pneumonie, suivie d'une névrosité et d'un rhumatisme graves. J'eus recours à quelques-uns des meilleurs médecins, sans en recevoir aucun soulagement jusqu'un jour où je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams. Après avoir pris ces pilules pendant quelques semaines, je puis sentir un nouveau sang circuler dans mes veines, et au bout de quelques semaines, j'étais complètement rétabli." Rappelez-vous que ce ne sont que les Pilules Roses du Dr Williams qui ont fait ce sang nouveau, riche et vivifiant. Les imitations, et le sous-dosant remède "tout aussi bon" n'ont jamais guéri personne. Exigez les véritables avec le nom au log "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur l'enveloppe de chaque boîte. Vendues chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en écrivant à The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Ottawa, 28.—La rumeur semble se confirmer que sa grâce Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, sera créé prince de la sainte Eglise de Rome. Lors de sa récente visite au tombeau des apôtres, St-Sébastien Pie X aurait manifesté son intention de donner un successeur au cardinal Taschereau dans sa personne.

NOTES LOCALES

—Il y a eu à l'Hôtel-Dieu, le 26 du courant, une cérémonie religieuse présidée par Sr Grandeur Mgr A. X. Bernard évêque de Saint-Hyacinthe. Ont prononcé les vœux perpétuels, Sœurs de l'Institut : Sr. A. Raymond, de St Simon. Sr. E. Lavollette, de St Joseph de Carleton. Sr. O. Faubert, de Sorel. Sr. M. A. Simoneau, de l'Avenir. Sr. A. Larivière, de St Julie. Sr. C. F. Iron, dite St Claude de Sorel. Sr. E. Létourneau, dite Ste Madeleine, de Ste Madeleine. Petites Sœurs de l'Institut : Sr. G. Laroche, dite Sr. G. Grigiana, de Ste Victoire. Sr. E. Nadeau, dite Sr. Ernestine, de St Epiphonie. Sr. M. S. Jacques, dite Sr. Robertine, de St Robert. Le sermon de circonstance a été donné par le R. V. P. Michelot, S. J. prédicateur de la retraite.

—CHANCE UNIQUE A louer, Place du Marché, 51 rue St François, le magasin exploité pendant 30 ans comme épicerie par M. V. Marceau. Cava superbe, grandes remises et facilités. Conditions avantageuses. Le propriétaire s'oblige à poser de grandes vitrines le 1er Mai 1906. S'adresser à M. Léonard Beaudry, 190 rue Girouard, j.n.o.

—Une mort bien soudaine est venue surprendre un de nos citoyens dimanche après midi : M. Pierre Ducharme, électricien au Pénitencier; en sortant pour aller chercher quelques morceaux de bois, il est tombé mort, frappé d'une syncope au cœur. Il est âgé de 45 ans et est le père d'une famille nombreuse.

—Bon citoyen, sa mort a péniblement impressionné ceux qui l'ont connu. Le coroner St Jacques n'a pas jugé à propos de tenir d'enquête, les causes du décès étant suffisamment établies.

—Douloureux accident, arrivé à M. Frs. Berthiaume, officier du département des travaux de voirie. Ce dernier accablait la plateforme de l'appareil servant à dégrader les bornes-fontaines avec l'essieu de devant, lorsque ce même essieu, happé de ses mains, lui tomba sur le pied droit. Comme cette pièce pèse au delà de 1000 livres, on juge de la gravité de l'écrasement.

M. Berthiaume devra garder la chambre plusieurs jours.

M. Berthiaume est le plus ancien employé municipal.

—LES AFFAIRES CHEZ S. BOURGEOIS & CIE.—St Hyacinthe traverse une crise commerciale aiguë. Les affaires ne vont pas. Le crédit est très grand, conséquence du manque d'argent. Il s'agit donc de trouver un moyen de faire économiser, tout en sachant ce qui est nécessaire. S. BOURGEOIS & CIE ont inauguré un système qui prouve l'intérêt qu'ils portent à leurs clients. Par le moyen de bons qui vous sont donnés avec chaque achat au comptant, c'est maison d'affaires vous remet 50 c. sur un montant de \$15.00 et \$1.00 sur un montant de \$25.00. En même temps elle considère comme une faveur que vous demandez ces bons, si, quelquefois, un commis oublie de vous les remettre. Vous y trouverez un assortiment complet de Parfumeries, Quincailleries, Epicerie et Liqueurs.

S. BOURGEOIS & CIE comptent sur votre bonne volonté pour les encourager à continuer ce système sage et économique. j.n.o.

—A l'occasion du 19 anniversaire de sa naissance, Mlle Eugénie Thérien, fille de M. P. Thérien, hôtelier, a été l'objet d'une aimable manifestation. Ses intimes lui ont présenté une jolie bague avec leurs souhaits.

—Le 6 avril prochain, le conseil examinera la demande de licence de MM. Papillon et Berthiaume pour l'hôtel du Canada, aussi celle de M. P. Racine, pour vente à la mesure.

Un vote de remerciements est aussi décidé en reconnaissance à M. le député Morin de son appui lors de la discussion des amendements à la charte.

—Lundi avant midi, un événement sportif a fait sensation chez nos amateurs de l'espèce chevaline.

M. Eugène Beauregard, propriétaire de l'Hôtel Saint James, a parié qu'il pouvait aller à St Osaire et en revenir, soit un voyage de 38 milles, en moins de deux heures et demie.

M. Beauregard s'est exécuté lundi avant-midi, en passant par la rivière Yamacka. Temps : 2 heures et 22 minutes. Le pari était de \$25.00.

—Les jeunes amies de Melle Alice Berthiaume fille aînée de M. le chef de police, lui ont offert une surprise des plus émouvantes lors de son 7e anniversaire, l'autre jour. Elles lui ont présenté un riche cadeau et lu un compliment. Il y avait une quarantaine de filles à cette fête. Sept ans, c'est entrer bien jeune dans la voie de la popularité.

—Lundi soir, chez M. Pierre Côté, au quartier No 5, rue Ste Catherine, pendant que le vent faisait rage, le feu s'est déclaré. La brigade, arrivée à temps, a promptement rétabli l'ordre.

—Contrairement à ce qui a été annoncé par un journal de cette ville, les cours sont loin d'être terminés à l'École de Laiterie; à part le cours qui se poursuit en ce moment, il y en a un autre qui commencera au milieu d'avril, à ce que nous assure un des directeurs.

—M. Gignault, le distingué sous-ministre de l'Agriculture, à Québec, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—SALLE DE BILLIARD ET DE POOL A VENDRE.

Sur la rue principale, au centre des affaires, porte voisine du bureau de poste, à Granby, Qué.

Une grande salle de billard et deux tables de pool avec accessoires au complet, le tout de première qualité et presque neuf, sont offerts en vente à grand sacrifice pour argent comptant.

Pour informations s'adresser à Belle 590 Bureau de Poste, Granby, Que. j.n.o.

—Une nouvelle discussion a eu lieu, samedi après-midi, relativement au droit à la curatelle des biens de la société "A Denis & Cie", faillie.

MM. J. St Germain, notaire et L. A. Massé, courtier, d'une part et M. F. X. A. Boisseau, N. P., d'autre part se prévalaient le droit de liquider les affaires de la Cie. A. Denis.

M. le juge Madore, parties ouïes, a donné raison à MM. St Germain et Massé, lesquels sont, à partir de ce jour, nommés curateurs conjoints.

—Plusieurs avocats étrangers sont venus en cette ville la semaine dernière : MM. Hugo Dubuque, de Fall-River, O. A. Archambault, de Montréal, et Champigny, de Maniwik, étaient de ce nombre.

—A la requête de M. Adolphe Pepin, entrepreneur, de St Osaire, M. Nap. Richer, hôtelier, a fait cession judiciaire de ses biens.

—M. David Lemay, Jr., a donné avis officiel qu'il ne fera plus partie de la société D. Lemay & Cie, manufacturiers de chaussures, à Acton.

—C'est M. J. Allaire, marchand-tailleur, qui a l'entreprise pour habits des hommes de police.

—M. Raphaël Ledoux a été l'honneur favori du sort, dans la raffle d'un bracelet, au bénéfice de Mme J. B. Mongeau.

—MM. J. Saint Germain et L. A. Massé, ont formé société pour exercer le commerce de liquidateurs de faillite.

—Samedi après-midi a eu lieu une assemblée des commerçants et expéditeurs de foin de toute la région.

MM. A. Beauparlant, M. P., Jos. Morin, M. P., et E. Blanchard, député de Verchères y assistaient aussi.

On y a traité des fraudes commises par les cultivateurs dans l'emballage du foin.

Il a été proposé, comme préventif à ces manœuvres propres à tuer la réputation de nos produits, d'apposer des étiquettes sur chaque ballot de foin, afin de découvrir la provenance de ce produit et de traiter les auteurs de ces méfaits en conséquence.

On a aussi discuté l'opportunité d'établir des inspecteurs officiels.

Voici, d'ailleurs, les suggestions proposées par suite de cette délibération : on propose l'adoption, par les gouvernements, des mesures suivantes :

1o. Pour chaque presseur de foin destiné ou livré au commerce l'obligation d'attacher à chaque balle de foin pressé une étiquette portant son nom et le poids de la dite balle ;

2o. La nomination à la charge du département de l'Agriculture, aux conditions par lui jugées justes, d'un inspecteur et adjoint, au cas de besoin, à chaque quai ou gare de chargement avec mission d'attacher à chaque char, voiture, bateau ou

L'IDEAL DANS LE MARIAGE.

Le bonheur des époux n'est pas secondaire, quoi qu'en dise l'auteur d'un livre sur le mariage paru tout dernièrement en France. La félicité parfaite est, au contraire, l'idéal de l'union de deux êtres qui s'aiment, après l'échange des serments solennels de fidélité et d'obéissance mutuelles.

Le difficile, sans doute, est de maintenir l'harmonie dans le ménage. Mais qui est plus digne et plus capable que la femme de faire durer cette concordie qui est la véritable source du bonheur? La tâche n'est pas aussi difficile qu'elle paraît. Que la femme se souvienne de l'empire qu'elle possède sur son fiancé avant de prononcer le "oui" définitif. Mais aussi qu'elle n'oublie pas comme elle s'efforçait de lui plaire par sa grâce enjouée, par le charme de sa conversation, par les toilettes exquises dont elle savait si délicatement se parer.

Qu'elle était jolie au temps des fiançailles! Ses yeux avaient une beauté expressive, ses traits fins et délicats étaient avivés par le coloris d'un sang vermeil. Quand elle se livrait au gracieux marivaudage du flirt de bon goût, sa voix savait se faire douce et murmurante.

Aussitôt mariées, que de femmes s'imaginent pouvoir négliger les soins qu'elles prenaient de leur corps quand elles étaient jeunes filles. Si les joies de la maternité les ont affaiblies, si les soucis du ménage ont jeté sur leur physiologie comme un voile d'inquiétude, ne doivent-elles pas réagir moralement et physiquement pour gagner, aux yeux de leur mari, l'impression produite par le charme de leur jeunesse?

La femme qui veut enchaîner l'amour et maintenir le bonheur idéal dans son ménage, saura se préserver de tous les maux qui affligent son sexe. Le plus redoutable, celui qui met une empreinte si disgracieuse sur le visage, c'est l'appauvrissement du sang. Dès que le mari s'aperçoit que sa femme devient faible et ressemble à un vase fragile, que le moindre choc peut briser, il s'éloigne, la joie du ménage s'enfuit aussi vite qu'elle était venue.

Pourtant il serait si facile à la femme anémique de prendre un médicament fortifiant, comme les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui est le plus prompt et le plus énergique de tous. En faisant usage de ce précieux reconstituant, elle retrouvera sa force et sa grâce et elle reprendra en même temps, sur celui qu'elle aime, le charmant empire qui fait le bonheur des époux dans le mariage.

Rien d'étonnant que les Pilules Rouges agissent toujours si merveilleusement. C'est une excellente préparation scientifique à base de végétaux. Elles sont entièrement composées de produits naturels et absolument purs. Tout ce qui



entre dans leur préparation a un vertu particulière, dont le propre est de suppléer à la faiblesse de l'organisme, à la pauvreté du sang, comme aussi à la nervosité. Et telles sont bien généralement, sinon toujours, les causes premières de toutes les maladies chez les jeunes filles ou femmes. C'est pourquoi les Pilules Rouges se recommandent incessamment à l'attention de chacune de ces pauvres femmes fatiguées, faibles, débiles et souffrantes. Peu importe leur âge ou leur état, elles trouveront toujours dans ce remède leur véritable guérisseur. Les Pilules Rouges n'ont ni goût, ni arôme, leur paquetage est simple et leur prix est très modique; mais tout de même, et c'est là l'essentiel, elles sont garanties bonnes et toujours salutaires. Peut-on dire de même des autres remèdes?

A toutes les femmes malades, nous voulons donner l'avantage d'une consultation gratuite. Celles qui sont trop éloignées pour se rendre à nos bureaux, nous les invitons à nous écrire une description complète de leurs souffrances; elles n'ont rien à craindre, toutes les lettres sont strictement confidentielles. Chaque cas qui nous est ainsi soumis, est le sujet d'une étude particulière, et la réponse qui est ensuite donnée indique le traitement propre et les conseils nécessaires à chaque malade.

Les Pilules Rouges se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la maille, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50 centins la boîte ou six boîtes pour \$2.50

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

wagon un certificat de la qualité du dit foin chargé. Chaque inspecteur ou adjoint sera tenu de signer tel certificat de son nom avec mention de sa qualité officielle. Copie de tel certificat doit en outre être déléguée à l'expéditeur ;

3o. L'obligation pour tout expéditeur de foin de pourvoir de tel certificat tout chargement de foin expédié du Canada.

—Notre concitoyen, M. B. Z. n. t. en repos depuis quelques jours à un sanatorium de Rutland, au Vermont, est dans un état de santé encourageant.

Par malheur, l'incendie arrivé à l'institution où il réside, a dérangé beaucoup celui-ci.

M. Bazinet a dû fuir, lors de la destruction de cet hôpital. S'il ne se retrouve pas un endroit propice, il nous reviendra prochainement.

—Mme Phobé Lyons, épouse du Dr Séraphin Gauthier, de Montréal, est décédée.

La défunte est aussi la mère du Dr J. C. S. Gauthier, d'Upton.

—Les cours de coupe donnés par Melle Giguère sont terminés. Dans quelques jours aura lieu la fermeture officielle.

—Beaucoup de dames et de demoiselles signent en ce moment à la Pharmacie Brodeur une pétition pour avoir ces cours encore l'an prochain.

—D'ici, Sa Grandeur Mgr Bernard fera sa visite officielle au Patronage St Vincent de Paul.

—M. O. Rondeau, avocat, de Montréal, était ici, ces jours derniers dans l'intérêt de ses affaires.

—Les officiers du 84e régiment, à leur dernière assemblée, ont résolu de commencer les exercices militaires le 7 mai prochain.

—Quelques changements ont été opérés : le sergent Arpin, devient sergent-major en l'absence de M. Cabana, qui occupait ce poste ; M. J. A. Boisseau devient quartier-maître à la place de M. Foley.

—Le surintendant du Canada, pour la Metropolitan Life, M. J. E. Kavanagh est venu en tournée officielle, mardi, avec M. Payette, du district de Sherbrooke. Il est retourné des plus satisfaits de la tenue du bureau local, dont la direction est confiée à M. Alfred Dupuis.

—Le département du feu a reçu, vendredi dernier, la visite des inspecteurs de la "Royal Insurance Co" et de la "Queen's Co". Ces visiteurs ont trouvé nos établissements dans une tenue satisfaisante.

—Mardi a été mis en vente l'hôtel Union, propriété de MM. Ducharme et Jacques. L'ancien propriétaire, M. J. B. Tétrault s'en est porté acquéreur au prix de \$13,100.00.

—Les bruits ont couru que la variole désolait notre voisinage. Il n'y a rien de fondé sous ces racontars.

—On ne craindra guère la lébâcle, cette année. C'est à peine si l'eau a monté de quelques pieds sur la glace est exposée à fondre en quantité avant de descendre.

AVIS AUX CULTIVATEURS

CHS. G. RACICOT, marchand de Grains et Farines, offre cette année le fameux engrais Phosphate, Victor Guano. Sur demande le mode d'emploi sera envoyé par la maille ou livré à non bureau.

Aussi : Engrais pour les fleurs en pot, p.âre à terre, Graines de mil et Trèfle, Luzerne, Blé d'Inde à Silo, Blé de semence Red Fife, Farines, etc., etc.

Faites Attention Au Bébé

N'oubliez pas que quelques applications d'un savon commun peuvent gravement affecter une peau délicate. Ne courez pas de risques. N'acceptez pas de savons soi-disant tout aussi bons, mais achetez le

Savon Baby's Own Spécialement recommandé pour les enfants par le Conseil National des Femmes de Montréal. Albert Soaps Ltd., Mfrs. - Montréal.

MUSICIENS DISTINGUES

Notre ville a eu la semaine dernière la visite d'artistes distingués. Ces personnalités étaient : Mme Béatrice Langley, violoniste, Melle Myrtle Meggie, pianiste, et M. Stanley Adams, trois artistes anglais de

première volée qui n'ont pu attirer dans la salle de l'Hôtel de-Ville qu'une poignée d'auditeurs.

Le hasard a voulu qu'à la veille de retourner en Angleterre, ils aient en quelques jours pour se reposer, et l'hôtel Yamaska auquel la courtoisie de son propriétaire M. Perrault et de son gérant M. Léopold Capin, et le bon service qu'on y fournit ont donné le cachet d'une véritable hôtellerie de l'Europe, a hébergé ces musiciens jusqu'à dimanche dernier. Un concert a été organisé pour samedi soir et l'élite de notre société remplissait la grande salle à dîner de l'Hôtel Yamaska.

Ceux qui y ont assisté ont été étonnés que des artistes de cette valeur aient été si peu encouragés. Madame Langley est une violoniste de premier rang, et nous eussions lui supposer d'égaux ou de supérieurs que les plus grands maîtres de l'instrument si difficile et si admirable qu'est le violon.

Melle Myrtle Meggie, pré-quin-bambine qui s'étonne de voir en robe longue, a fait les délices des amateurs de piano. De l'exécution allée à la délicatesse et de la force qu'on ne soupçonnerait pas chez une si jeune artiste, ajoutez une maîtrise complète de son instrument avec un talent d'interprétation remarquable, c'est cet ensemble que l'on trouve chez Melle M. Meggie.

De M. Stanley Adams nous ne saurions dire trop de bien non plus. Une belle voix, un beau talent, de la culture plus qu'il ne nous est donné d'en voir ici, voilà ce que les auditeurs ont applaudi chez cet excellent artiste.

Le local, trop petit, donnait cependant un air d'intimité qui n'a pas nu à nos succès de cette soirée comme nous n'en reverrons pas de si tôt.

Mme Langley, Melle Meggie et M. Adams ont mis beaucoup de bonne grâce à se rendre au encore que l'auditoire leur a prodigués.

L'Av. Maria de Schubert, par Mme Langley sur le violon, les Romances de F.ure et deux ou trois romances françaises dites avec un excellent accent par M. Adams, et plusieurs rappels de ces artistes et de Melle Meggie, ont établi un courant de sympathie auquel nous nous sommes attachés avec regret à la fin du concert.

Dimanche matin, Madame Langley, qui est catholique, assistait à la messe de 8 1/2 heures.

Nous osons à peine exprimer un désir de revoir ces artistes. S'ils revenaient, Saint-Hyacinthe leur devrait une démonstration pour leur parer ses omissions.

DE PARTOUT

St Jean, N. B., 24—Le vapeur du

C. P. R. Montezima, allant d'Anvers à Halifax, rapporte que la traversée a été la plus orageuse que l'on ait vue depuis longtemps. Le vapeur est passé à travers une vague de 50 pieds. Le feu, s'est, de plus, déclaré à bord, mais a été promptement éteint.

L'hon. sénateur McGregor, de Picou, a été nommé lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de feu l'hon. Jones. Cette nomination a créé la troisième vacance dans le Sénat pour la Nouvelle-Ecosse, ce qui avec les deux vacances pour le Nouveau Brunswick fait cinq vacances en tout au Sénat.

Trois Rivières, 26—Le procès de la femme Solater est commencé aujourd'hui. La salle d'audience de la cour d'Assises est remplie de curieux.

Toutes sortes de rumeurs circulent dans le public, commentant la disparition de certains témoins importants; mais toutes ces nouvelles ne sont pas fondées et la Couronne est prête avec ses témoins qui sont tous en cour.

Dès l'entrée de l'hon. juge Cannon, on ouvre la cour et Mire Laflamme fait requête pour que le prononcé de la sentence contre McCraw soit ajourné, à merer de prochain. Cette requête est accordée par le tribunal et on appelle la cause de Mary Annie Skene, accusée de meurtre. Elle plaide non coupable.

Mires Greenshield, Comeau et Glass comparaitissent pour l'accusé. On procède ensuite à la formation du jury, et la cour est occupée toute l'après-midi à l'appel des jurés.

La sentence de McCraw étant suspendue, ses défenseurs préparent d'ici là une motion pour un nouveau procès.

Un jugement plein de sagesse vient d'être rendu par Sa Seigneurie le juge Simon, à Fraserville.

Il s'agissait d'une action intentée par M. Aubut, propriétaire de l'hôtel Bellevue, à la Pointe, contre le journal Le St Laurent, pour libelle diffamatoire au montant de \$5000.00 pour une correspondance publiée dans ce journal, en septembre dernier, au sujet de la vente des boissons enivrantes, le dimanche, à cet effet.

Le jugement renvoie l'action avec dépens et estime que le journal avait droit de publier cette correspondance amplement prouvée, et qu'en le publiant, le journal n'avait fait que servir bien le public.

Le Sorelois est entré dans sa 27e année.

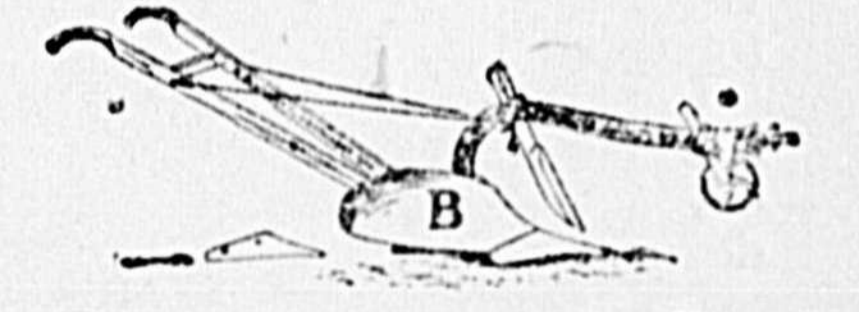
La vie se fait dure aux familles rurales; nous considérons que c'est un succès enviable pour un journal d'arriver jusqu'à la trentaine.



Famille Menacée. MONTREAL, CAN., 25 rue des Allemands. Pendant deux ans j'ai souffert sérieusement d'une maladie nerveuse qui menaçait de m'enlever ma vie. Plus j'essayais de médecine et de médicaments, plus mon mal augmentait. Il m'est presque impossible de vous donner une idée de l'affection nerveuse, mais je sais qu'elle m'a presque tourné l'esprit. Je désespérais de ma guérison, mais une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs m'a procuré un soulagement instantané et m'a arraché des étreintes de la mort.

Le Rév. J. H. Perreault, de Longueuil, P. Q. écrit le 4 décembre 1899.—Veuillez envoyer à Alex. Charbonneau, une autre bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs. Il a fait usage de ce remède avec succès pour la maladie de nerfs et en a obtenu le résultat désiré.

GRATIS. Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé gratuitement à une adresse quelconque, et les patients pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement. Ce remède a été préparé par le Rév. PASTEUR Koenig, de Port Wayne, Ind., depuis 1876. Il est préparé aujourd'hui sous sa direction par le KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL. En vente chez les pharmaciens, \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.



Si vous avez besoin d'une Charrue, écrivez pour avoir les catalogues et les prix de nos célèbres

CHARRUES

que nous fabriquons avec les améliorations suivantes: Outils en Acier à Centre Mou "Soft Center." Coutres en acier trempé, Manchons en Chêne, Nouvel ajustage pour le coutre

A. Belanger

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 43. Cour Supérieure

Madame HERMINE BLAIN, de la paroisse de Ste Marie-Madeleine, diocèse de Québec, a été autorisée, ce jour, à instituer une action en séparation de biens contre son mari, Napoleon Ostiguy, boucher, du même lieu. St-Hyacinthe, le 24 février 1906.

LUSSIER, GENDRON & ROY, Avocats de la demanderesse.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 42. Cour Supérieure

Madame ALBINA GAUCHER, de la paroisse de Ste Marie-Madeleine, diocèse de Québec, a été autorisée, ce jour, à instituer une action en séparation de biens contre son mari, Origène Gaucher, mil valetur, du même lieu. St-Hyacinthe, le 22 février 1906.

LUSSIER, GENDRON & ROY, Avocats de la demanderesse.

De L'Etranger

Un instituteur avait écrit sur le cahier d'un enfant : "Cet élève est un âne." En lisant cette appréciation conventionnellement déshabillante, le père de l'écolier entra dans une grande colère, non pas, comme on serait tenté de le croire au premier abord, contre son fils, mais contre le professeur impoli, qu'il assigna en simple police.

Maisons d'Affaires

- BISSONNET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades.
JOS. BRODEUR & CIE., (Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie. Gros et Détail. 228 et 234 rue Cascades.
S. BOURGEOIS & CIE., Magasin-Général, Place du Marché.
BROUSSEAU & FILS Marchandises sèches et Nouveautés, 63 et 67 rue St-François.
EDOUARD CHAUSSÉ Artiste-Sculpteur ornements Funéraires en Marbr et en Granit. 269 rue Cascades.
DUSSAULT & LAMOUREUX, Fondeurs 4 rue St-Hyacinthe.
JOSEPH HUETTE Tél. 246 Ferblantier-Ploombier et Couvreur, 68 rue St-Simon, Place du Marché.
OHS. G. RACICOT Marchand de Grains, Farines, Son, Gru, Moules, etc. Coin des rues St-Antoine et Mondor

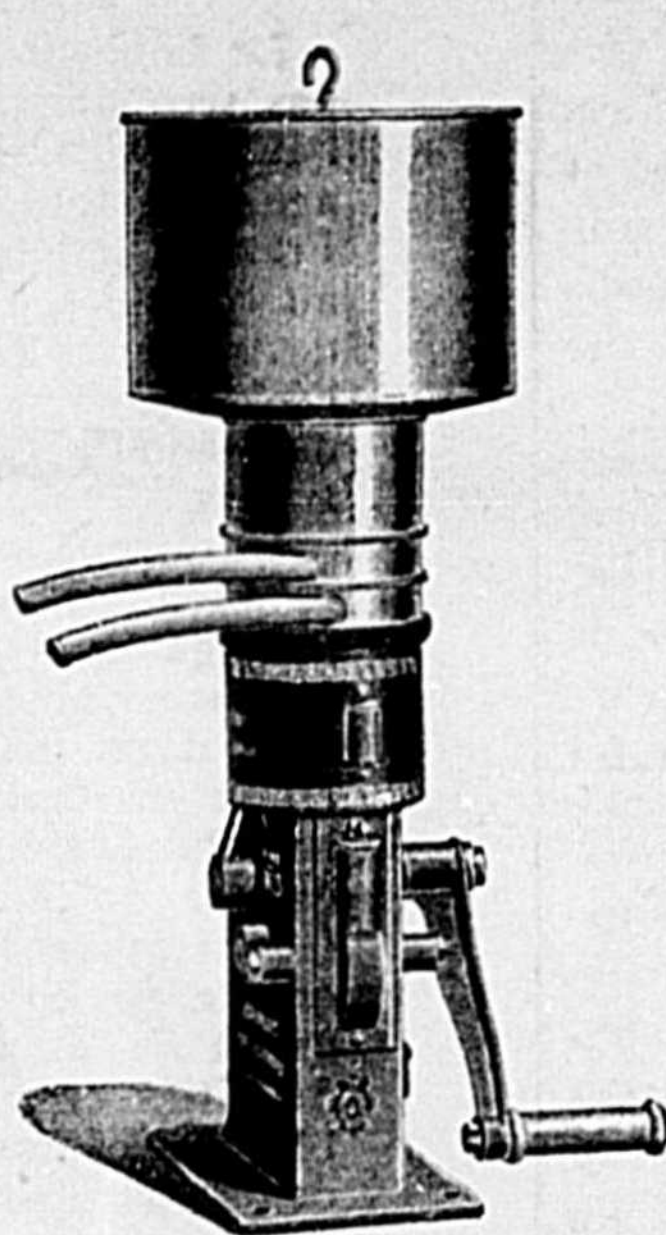
FEUILLETON

Je marie mon Oncle

CHAPITRE XI

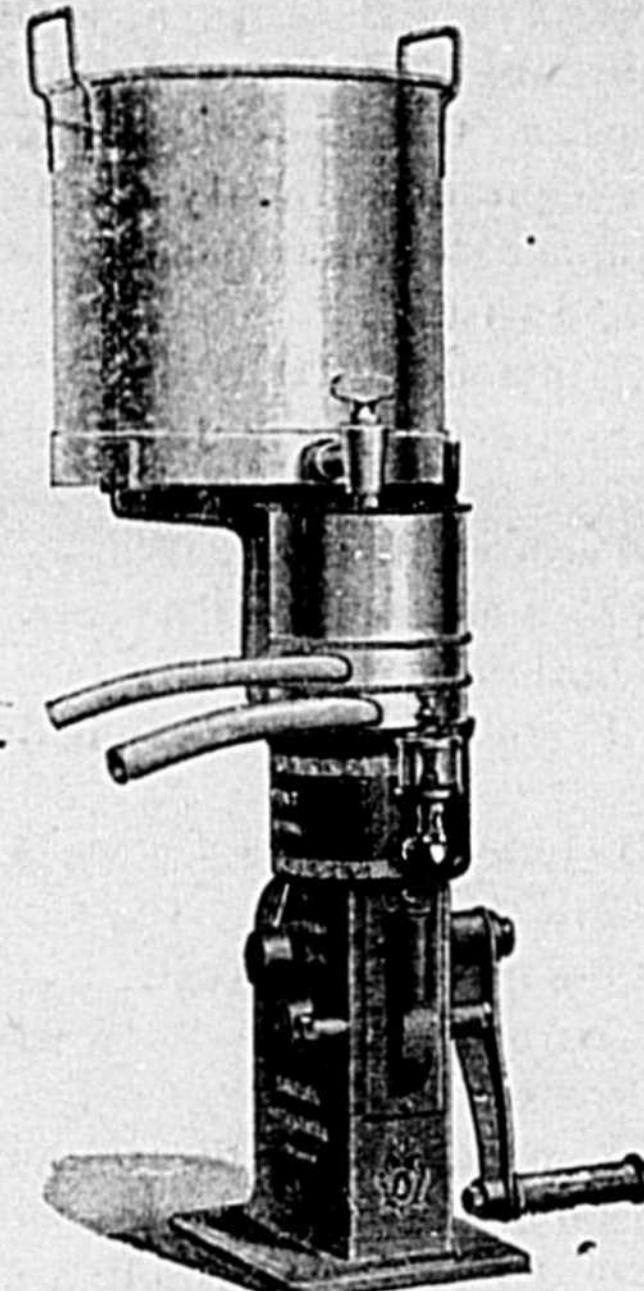
— Je cours à la cuisine chercher ce qu'il faut, dit Prieste. Elle descendit, monta, redescendit, fit tant et si bien qu'une demi-heure plus tard le couvert était dressé, la collation préparée; un repas d'anchorète composé d'œufs durs, de salade et de fromage, avec un dessert de figues et de noix sèches; tout ce que renfermait de provisions l'hôtel Chasseloup.
Quand tout fut prêt, Mademoiselle Aubert, contente de voir Odile plus gaie, presque réjouie, l'embrassa tendrement et se hâta de partir.
— Demeurez avec nous, Prieste. Ce serait encore plus gentil ce petit souper à trois.
— Oh! non, non, pas ce soir; ma mère serait inquiète; il est tard déjà.
Il lui sembla entendre du bruit au premier étage.
— Voici votre oncle. Je me sauve, dit-elle.
— L'oncle Robert vous fait peur, Prieste?
— Peur! et pourquoi donc? Il a l'air bon, sérieux et sincère, tel que vous me l'avez tant de fois dépeint. Mais je ne lui trouve rien du loup garou dont vous m'avez parlé!
— Vrai? alors il a été très gentil avec vous?
— Mais...mais, certainement, Odile. Au revoir, à demain. Tâchez de bien dormir cette nuit, ma chérie.
Elle referma sans bruit la porte et descendit rapidement l'escalier.
Quelques minutes après, Robert entra dans la chambre verte et manifestait une joyeuse surprise à la vue de la table mise près d'un bon feu, de la nappe blanche sur laquelle, à la lueur des bougies, étincelaient les deux couverts.
— A la bonne heure, il fait chaud et l'on voit clair chez toi! fit-il en prenant dans ses deux mains le visage d'Odile pour mettre un baiser retentissant sur son front.
Mais tu as dû te fatiguer et prendre froid, ma pauvre Mimi, pour faire tous ces préparatifs. Je serais bien allé à la cuisine manger un morceau sur le pouce.
— Ce n'est pas moi qui ai fait cela, vous vous trompez, mon petit oncle.
— Ah! et qui est-ce donc?
— Ma bonne Prieste qui, avant de partir, est montée me dire bonsoir et a songé la première que vous n'aviez point souper. C'est elle qui a tout préparé, tout fait, absolument comme si elle eût été votre...votre...votre nièce. Est-ce assez gentil?
— Oui; c'est une bonne et véritable amie que tu as en elle; je comprends que tu l'aimes; elle le mérite.
— Alors, elle vous plaît?
— Absolument.
— Absolument!... répéta comme étourdi par cette affirmation Odile dont les yeux noirs s'agrandirent sous l'impression de la surprise autant que de la fièvre qui l'agitait de son frisson.
Absolument! c'était la première fois que l'oncle Robert trouvait qu'une femme lui plaisait "absolument."
Il avait dit cela d'une manière si spontanée, sans hésitation aucune; il l'avait dit, il le répétait, un sourire radieux aux lèvres et le front rayonnant.
Maintenant, il ajoutait, tout en se mettant à préparer ses œufs durs :
— Je crois bien qu'il n'y a qu'elle pour te ressembler, Odile. Vous avez le même rêve au fond des yeux et je suis sûr que vos deux âmes ont même envolée vers le ciel, vos deux cœurs mêmes battements, vos voix les mêmes cantiques, les mêmes hosannah! Deux fleurs sur la même tige seraient moins sœurs que vous.
— Oncle Robert! oncle Robert! mais vous devenez poète! s'écria Odile riant de bon cœur cette fois. Oh! quel changement!
Vrai, sainte Prieste fait des miracles. Et... je m'en doutais un peu qu'elle en ferait.
— Vas-tu dire qu'elle transformerait les loups en agneaux, comme sainte Blandine?
— Non, seulement, je le dirai, mais même je le pense... je le désire.
— Alors il faut croire que toi et la cousine I abeau êtes de connivence. Encore une affaire, n'est-ce pas, hum! une affaire matrimoniale qui se glisse là, sous cet accident quelconque, comme anguille sous roche?
— En seriez-vous fâché?
— Peut être que... non. Nous verrons cela, incorrigible Odile. En attendant, tu ne manges pas et tu es toute pâle. Pourquoi t'es-tu surmenée de la sorte ces jours-ci? pourquoi t'affectes-tu des tracasseries de cette originale cousine I abeau. Méprise ces sottises et ne perds ni ta santé, ni ta gaieté.
— Je ne suis pas triste, oncle Robert; seulement, voyez vous, quelquefois c'est plus fort que moi et il m'est bien difficile de commander à mes nerfs fatigués. Je sais bien que

Ecrémeuses Centrifuges FENIX



Modèle K

Table with 4 columns: Désignation, Recommandé pour Nombre de Vaches, Capacité d'écraimage à l'heure, Prix. Rows K 1, K 2, K 3, K 4.



Modèle D

Table with 4 columns: Désignation, Recommandé pour Nombre de Vaches, Capacité d'écraimage à l'heure, Prix. Rows D 1, D 2, D 3, D 4.

Aussi modèles pour : Beurreries et Grandes Laiteries Privées

Engins, Chaudières à Vapeur, Barattes Combinées, etc., etc., etc.

Outillages complets de Beurreries et Fromageries.

CIRCULAIRES SUR DEMANDES.

S'adresser à l'Agent Général pour le Canada,

Bureau du "Courrier", rue Ste-Anne

J. de L. TACHE, SAINT-HYACINTHE, Qué.

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

"La Provinciale"

(ASSURANCE MUTUELLE - INCENDIE.)

BUREAU-CHEF: 160, RUE ST-JACQUES MONTREAL.

Sécurité absolue. - Taux raisonnables.

Pertes payées promptement.

AGENTS:

TACHÉ & JODOIN, Notaires, ST-HYACINTHE.

C. A. LÉTOURNEAU, Agent spécial, ST-MADELEINE.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE. Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PREMIER DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA (Payable invariablement d'avance) Un An. 6 m. 3 m.
EDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.00 - \$6.30 - \$3.40
COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50 - 1.50 -
EDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20 - 2.60 - 1.50
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par chèques, traites, mandats-postes, Money-orders, ou Express-Money-Orders à l'ordre de H. P. SAMPERS & CO, 195 et 197 Fulton Street, New-York

L. A. Massé ASSURANCE

"The Manufacturers Life Insurance Co." FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE, BRIS DE VITRES, IDENTIFICATION, GARANTIE.

Bureau de la Manufacturers Life 172 BOULEVARD RINGOARD, St-Hyacinthe Qué. Tel. Bell 31. Argent à prêter.

CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit : C. P. R. - Allant à St-Hugues, etc, 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M. G. T. R. - Allant à Montréal, 5.25, 7.20, 11.35 A. M., 5.32 P. M. Allant à Acton, etc. : 9.14, A. M., 5.32, 9.20 P. M. I. O. R. - Allant à Montréal, 9.14, A. M., 5.02, 8.45, P. M. Allant à Drummondville : 8.55, A. M. et 15. 5.02, P. M.

Téléphone No 200. Taché & Jodoin, Notaires.

Assurance contre le Feu : GUARDIAN ASSURANCE CO Bureau : 68 rue Ste-Anne, Bâtisse du "Courrier".

N.B. - M. Jodoin continuera toutes les affaires de bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier. J. de L. TACHE ALBERT JODOIN

L. P. MORIN & FILS, ENTREPRENEURS-MENUSIERS

MANUFACTURIERS DE Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Découpages, etc. SPECIALITE : Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles.

Assortiment complet de BOIS DE SCULPTAGE, Sèche à la vapeur, préparé et brut, BOIS DE CHARPENTE, BARDEAUX, Etc.

Tout ouvrage fait promptement SATISFACTION GARANTIE. COIN DES RUES

ST-ANTOINE ET ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE. Juillet 1901.

LIBRAIRIE LAVALLE & POISSON JUST POISSON COMMISSIONNAIRE

Librairie de la Société Bibliographique 14, rue de Banne, Paris Librairie et Commission en Marchandises

CONDITIONS DE Paiement Un Compte-Courant est ouvert à nos Clients déposant à notre caisse une provision dont il leur est débité régulièrement. Relevé du compte est envoyé mensuellement au début de chaque trimestre. Pour les Clients n'ayant pas de Compte-Courant le paiement de nos envois se fait A.P.R. ES RECEP-TION, par chèques ou mandats postaux à notre nom. Toute facture non soldée dans le trimestre est recouvrée par la poste, augmentée des frais de recouvrement, à la fin de chaque trimestre.

Chemins de Fer du Québec Southern

Table with columns: Stations, Eastern time, A.M., P.M., P.M., A.M. Rows include Pierreville, St-Fran, Yamaska, etc.

Arrête le samedi seulement. Arrête sur signal du pavillon. 8 trains no. 1 et no. 60 font racordement à St-H.

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail.

Cascades, ST-HYACINTHE. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAU, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

Spécialité: Huile d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses. Une visite est sollicitée.

JOS. O. C. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR-GEOMETRE.

Spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique. Construction de Ponts et chaussées. Développement de Pouvoirs d'Eau. Arbitrages, Evaluations, etc., etc.

Adresse: SHERBROOKE, P. O. DESAUTELS & ST-GERMAIN NOTAIRES

JOS. C. DESAUTELS, H. ST-GERMAIN

PATENTS 60 YEARS' EXPERIENCE. TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS & C. Scientific American, MUNN & Co., 361 Broadway, New York

A VENDRE

Une terre non défrichée, de 240 arpents, dont 100 arpents pouvant être faits à la charrue pour \$3.00 à \$4.00 de l'arpent. Grand bois pour toutes les constructions; et beau jeune bois pour chauffage en quantité. 25 arpents d'ormière, sur bord de petite rivière traversant la propriété au large. Eau courante. A deux milles et demie d'une station de chemin de fer. Dans les Townships d'Acton.

Bon marché pour comptant. S'adresser à TACHÉ & JODOIN, Notaires, St-Hyacinthe.

Lussier, Gendron & Roy AVOCATS

76 Rue Girouard, St-Hyacinthe. S. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B. J. ROY, LL. B.

Cet élève est un âne. Cet élève est une oie. Cet élève est un diable. Cet élève est un âne. Cet élève est une bécasse. Cet élève est un serin. Cet élève est un étourneau. Cet élève est un aigle. Cet élève est un phénix.

Berlin, 22—La cour criminelle de Brunswick a jugé aujourd'hui un nommé Brunke, employé de banque, qui, le 17 octobre dernier, a tué à coups de revolver deux charmantes jennes filles du nom de Haars, âgées respectivement de 20 et 22 ans. L'assassin a été déclaré coupable et condamné à 8 ans de prison.

Le prisonnier est un type d'Allemand dégénéré, dont les fautes morales ont été gravement atténuées par la lecture d'ouvrages subversifs. Son attitude pendant le procès a été remarquable. Il a déclaré qu'il était un disciple enthousiaste de Kant, Schopenhauer, Spinoza, Nietzsche et d'Hörsen. Il considère que le suicide est non seulement permis, mais désirable. Il a écrit trois pièces de théâtre; l'une d'elles est intitulée: "l'Excentrique". Dans celle-ci, il fait un tableau de son caractère et de sa vie.

Les médecins de la prison ont déclaré que Brunke était sain d'esprit, mais il est à croire que le procureur impérial n'a pas été du même avis, car dans son réquisitoire, il n'a demandé qu'une condamnation à neuf ans et demi de prison. Ce criminel a fait frémir tout l'auditoire, en racontant avec le calme le plus parfait comment il aurait tué ses deux victimes: "Je les ai tuées avec leur consentement."

La mère des deux jeunes filles s'est tuée de désespoir.

Burlington, Vt., 26—On s'agit de quatre cas d'empoisonnement dus à des baillons de couleur rouge, et les autorités de l'Etat ont organisé une enquête minutieuse.

Les deux dernières victimes sont Adolphe Stone, un canadien qui, naguère encore, s'appelait LaRoche, âgé de 10 ans, fils de John Stone, et Napoléon Christian (Chrétien?) âgé de 12 ans, qui ont succombé hier, après une courte maladie.

Les garçons se portaient à merveille quelques heures avant leur mort. Les estomacs des deux enfants vont être soumis à un examen scientifique.

Un nommé Batcheller, de Barré, mort récemment, a succombé, croit-on, à l'empoisonnement causé par des boutons teints en rouge.

Les fonctionnaires du Bureau d'hygiène ont trouvé du poison en assez grande quantité dans diverses sortes de bonbons.

Les fabricants de bonbons ont été avertis que si cet état de choses continue, ils seront poursuivis en justice. Un homme du nom de Sykes, de Barré, est dangereusement malade, après avoir mangé des bonbons empoisonnés, mais on croit qu'il va se rétablir.

Los Angeles, Col., 26 mars.—Un câblegramme de Juneau, Alaska, dit que la ville de Wrangel, Alaska, vient d'être détruite par un incendie. Pertes, \$100,000.

Boston, 26—Le célèbre condamné Joseph Wilfrid Blondin aurait un nouveau procès si nous en croyons son dévoué défenseur l'avocat St-Jacques.

On sait que Blondin était accusé d'avoir tué son épouse puis d'avoir phé le cadavre décapité dans une malle.

Malgré les dénégations de Blondin, il fut trouvé coupable et condamné à la détention perpétuelle. L'avocat de Blondin se fait fort aujourd'hui de prouver l'innocence de Blondin.